

A PROPOS D'UNE CHANSON

Un grave différend oppose Léo Ferré à l'éditeur Eddie Barclay. Ce dernier, qui avait produit un « 33 tours » enregistré par le chanteur-compositeur, en a expurgé, après réflexion... et sans doute tierce intervention, l'une des treize chansons primitivement prévues. Il s'agit d'une œuvre mettant en cause Mireille Mathieu et M. Johnny Stark, son impresario. Léo Ferré affirmant que la jeune interprète n'avait pas remplacé, quoi qu'on en dise, Edith Piaf. Eddie Barclay soutient que cette chanson contient des imputations de nature à lui valoir des poursuites en injures ou diffamation. Mais Léo Ferré lui reproche de ne pas tenir ses engagements.

Des lettres ont été échangées à ce sujet par les deux hommes, ainsi que des sommations d'huissier.

Léo Ferré aurait l'intention de faire insérer à l'intérieur du programme de son nouveau spectacle de Bobino une photocopie de la dernière sommation qu'il a fait rédiger à l'adresse d'Eddie Barclay et qui contient l'exposé de sa thèse sur toute l'affaire.

Ultérieurement, Léo Ferré s'adressera peut-être à la justice pour demander, en référé, la saisie des disques, qui ne contient que douze chansons.